



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

**DIRECTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

MISSION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

GA / MHB

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME
ARRETE N°
08/03358

ARRETE

**PORTANT MODIFICATION COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)
DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA DORE**

**LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE
PREFET DU PUY-DE-DOME
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 212-1 alinéa 19 (X) et L 212-3 à L 212-11 et R 212-26 à R 212-47 ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 31 décembre 2004 signé par les Préfets du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire fixant le périmètre hydrographique du schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin versant de la Dore et notamment son article 2 qui précise que le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme est chargé de suivre, pour le compte de l'Etat, la procédure d'élaboration du SAGE de la Dore ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2005 portant constitution et composition de la commission locale de l'eau du SAGE de la Dore ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif du 7 février 2006 relatif à la composition de la commission locale de l'eau du SAGE de la Dore ;

VU la circulaire ministérielle du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à des modifications de la composition de la commission locale de l'eau du SAGE de la Dore suite aux élections municipales et cantonales de mars 2008 ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture du Puy-de-Dôme ;

ARRETE

ARTICLE 1 – L'arrêté préfectoral modificatif du 7 février 2006 susvisé relatif à la composition de la CLE du SAGE de la Dore est abrogé.

.../...

ARTICLE 2 - La composition de la Commission locale de l'eau du SAGE de la Dore fixée à l'article 2 de l'arrêté préfectoral susvisé du 22 novembre 2005 est modifiée ainsi qu'il suit :

1) Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

ORGANISMES	TITULAIRE	SUPPLEANT ou MANDAT
CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE	M. Yves GUEYDON Conseiller Régional d'Auvergne	Mme Martine MUNOZ Conseillère Régionale d'Auvergne
CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME	Mme Marie-Gabrielle GAGNADRE Conseillère générale du canton de Lezoux Maire de Lezoux M. Yves FOURNET-FAYARD Conseiller général du canton d'Olliergues	Mandat Mandat
CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE	M. Claude BOURDELLE Conseiller général	Mandat
CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-LOIRE	M. Robert FLAURAUD Conseiller général	Mandat
COMMUNES DU PUY-DE-DOME DESIGNEES PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DU PUY-DE-DOME	M. Paul CHANAL Maire de Chaumont le Bourg M. Florent MONNEYRON Maire de Peschadoires M. Jean-Louis GADOUX Maire de La Monnerie Le Montel M. Aristide BAUREZ Maire de Charnat	M. Paul LAVANDIER Premier Adjoint au Maire de Chaumont le Bourg Mandat Mandat Mandat
COMMUNES DE LA LOIRE DESIGNEES PAR LA FEDERATION DES MAIRES DE LA LOIRE	M. Denis TAMAIN Maire de Noirétable	M. Philippe GODARD Maire de LES SALLES
COMMUNE ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-LOIRE DESIGNEES PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-LOIRE	M. Bernard BRIGNON Maire de Jullianges M. Philippe MEYZONNET Maire de Félines Président de la Communauté de communes du Plateau de La Chaise-Dieu	Mandat Mandat
COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PUY DE DOME DESIGNEES PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DU PUY-DE-DOME	Mme Suzanne LABARY Maire de Grandrif Vice- Présidente de la Communauté de communes de Livradois Porte d'Auvergne M. Yannick DE OLIVEIRA Maire de Neuville Président de la Communauté de communes de Billom Saint-Dier M. Gilbert BONNEFOY Président de la Communauté de communes du Pays de Cunlhat	Mandat M. Gérard GUILLAUME Maire de Montmorin Vice-Président de la Communauté de communes de Billom Saint-Dier Mandat

	M. Bernard FAURE Maire de Beurières Vice-Président de la Communauté de communes du Pays d'Aranc	Mandat
	M. Michel GONIN Maire de Néronde-sur-Dore Président de la Communauté de communes du Pays de Courpière	M. Gille LALUQUE Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Courpière
	M. Christian TERRIER Adjoint au maire de Job Vice-Président de la Communauté de communes du Pays d'Ambert	Mandat
S.I.A.E.P. DE LA FAYE ET S.I.A.E.P. DE LA RIVE GAUCHE DE LA DORE	M. Roger CHAPET Président du S.I.A.E.P. de la Faye	Mandat
S.I.A.E.P. BASSE LIMAGNE ET S.I.E.A. RIVE DROITE DE LA DORE	M. Frédéric LOUBEYRE Vice-Président du S.I.E.A. rive droite de la Dore	Mandat
S.I.A.E.P. DU HAUT LIVRADOIS ET S.I.A.E.P. BEURIERES, CHAUMONT LE BOURG ET SAINT-JUST DE BAFFIE	M. Pierre MOING Maire de Saint-Sauveur-la-Sagne Président du S.I.A.E.P. du Haut Livradois	M. Gilbert PORTAIL Adjoint au Maire de Beurières Président du S.I.A.E.P. de Beurières, Chaumont le Bourg et Saint-Just de Baffie
S.I.V.O.M. DE L'ARRONDISSEMENT D'AMBERT	M. Jean-Louis DHUIT	Mandat
S.I.V.O.M. DE CHATELDON ET SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE (S.B.A.)	M. David PLAZA Président du S.I.V.O.M. du Canton de Chateldon	Mandat
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ	M. Tony BERNARD Président du Parc Naturel Régional Livradois Forez Maire de Chateldon	Mandat
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE (EPL)	M. Gérard BETENFELD Vice-Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme Délégué de l'EPL	Mandat

2) Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

ORGANISMES	TITULAIRE	SUPPLEANT OU MANDAT
FEDERATION DU PUY-DE-DOME POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	M. Christian ESPY Administrateur fédéral Fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Richard DUBUSSE Administrateur fédéral Fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique
	M. Jean-Claude DASSAUD Président de l'A.A.P.P.M.A. La Protectrice de la Durolle	Mandat
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DOME	M. Patrick RODARY M. Philippe DELAIRE	M. Thierry GUILLEMIN M. Denis GUERIN
CHAMBRE DE METIERS DU PUY-DE-DOME	M. Henri CHABRILLAT Fabrication de matériel électrique	M. Jean-Pierre FERREBOEUF Boucher-Charcutier

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE THIERS ET D'AMBERT	M. Claude CUSSATLEGRAS Conseiller technique de la C.C.I. d'Ambert	M. Rémy DELAGE Conseiller technique de la C.C.I. de Thiers
U.F.C. QUE CHOISIR 63	M. Daniel BIDEAU, Vice-Président de l'U.F.C. Que Choisir Clermont-Ferrand	M. Maurice DUMAS Administrateur de l'U.F.C. Que Choisir Issoire
FEDERATION DE LA REGION AUVERGNE POUR LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT (FRANE)	M. Christian GUINARD Vice-Président de la F.R.A.N.E.	Mandat
SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU PUY-DE-DOME	M. Michel AUBERT-LAFAYETTE	Mandat
E.D.F. GROUPE D'EXPLOITATION HYDRAULIQUE LOIRE ARDECHE	M. Jean-Pierre HABAUZIT Ingénieur gestionnaire de titres à l'unité de production Centre Mission "eau-environnement"	M. Sylvain LECUNA Ingénieur - Mission "eau-environnement" Unité de production Centre
FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'Auvergne	M. Alain ROUX Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne	M. David EYMARD Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne
GROUPEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT HYDRAULIQUE DU MASSIF CENTRAL	M. Pierre BLONDEL	M. Raymond SUBERT
SYNDICAT DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE DU PUY-DE- DOME	M. Philippe NUGER	Mandat

3) Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

ORGANISME	TITULAIRE	SUPPLEANT
PREFECTURE COORDONNATRICE DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE	M. LE PREFET DE LA REGION CENTRE COORDONNATEUR DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE	OU SON REPRESENTANT
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME	M. LE PREFET DU PUY-DE-DOME	OU SON REPRESENTANT
PREFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE	M. LE DELEGUE INTERSERVICES POUR L'EAU	OU SON REPRESENTANT
D.I.R.E.N. AUVERGNE	M. LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE	OU SON REPRESENTANT
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	M. LE DELEGUE REGIONAL ALLIER-LOIRE AMONT	OU SON REPRESENTANT
M.I.S.E. 63 (Mission Interservices pour l'Eau du Puy-de-Dôme)	M. LE CHEF DE LA M.I.S.E. DU PUY-DE-DOME	OU SON REPRESENTANT
D.D.E. 63 (Direction Départementale de l'Équipement)	M. LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE L'EQUIPEMENT	OU SON REPRESENTANT

D.D.A.S.S. 63 (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)	M. LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES	OU SON REPRESENTANT
D.R.I.R.E. AUVERGNE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Auvergne)	M. LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT	OU SON REPRESENTANT
OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (ONEMA) Délégation interrégionale Massif Central	M. Pascal BOMASSI INGENIEUR CHARGE DE MISSION	OU SON REPRESENTANT
CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE D'AUVERGNE (C.R.P.F.)	M. Jean-Pierre BILLARD ADMINISTRATEUR SUPPLEANT DU C.R.P.F.	OU SON REPRESENTANT
DIRECTION REGIONALE AU TOURISME	M. LE DELEGUE REGIONAL AU TOURISME	OU SON REPRESENTANT

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

Cette publication mentionnera le site Internet www.puy-de-dome.pref.gouv.fr où la liste des membres peut être consultée.

ARTICLE 4 - Les Secrétaires généraux des Préfectures de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à chaque membre de la Commission locale de l'eau.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 30 septembre 2008

LE PREFET,

Signé Dominique SCHMITT